


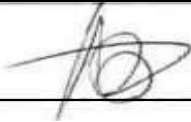

Commission interministérielle de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

(Art. L.125-1-1II et D.125-3 et suivants du code des assurances)




Feuille de présence

Séance du 29 juin 2023.

● **Membres de la commission avec voix délibérative (article D.125-3-1)**

Direction ministérielle représentée	Identité du représentant (nom – prénom)	Signature
Direction du budget	Pierre PIMPARE	
Direction Générale du Trésor	Jérémy LAUER-STUMM	
Direction générale des outre-mer		
Direction générale des outre-mer		
Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises	Guillaume FORNASIER	

● **Organismes et personnes entendus sans voix délibérative (article D.125-3-3)**

Direction ministérielle ou organisme représenté	Identité du représentant (nom – prénom)	Signature
Direction générale de la prévention des risques	Margaret HERBAUX	
Direction générale de la prévention des risques	Antoine LHERMITE	
Direction générale de la prévention des risques	Julien REY	

Direction générale de la prévention des risques		
Caisse centrale de réassurance	Chadi HAJI	<i>Haji</i>
Caisse centrale de réassurance	Eric GELLY	<i>EG</i>
Caisse centrale de réassurance		
Météo-France		

PROJET PROCES-VERBAL - SECHERESSE 2021

Commission interministérielle du :

29/06/2023

Aléa :

MTD

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
02217-MTD-210601-1	02	Aisne	02217	Coucy-le-Château-Auffrique	E	01/06/2021	31/12/2021	DEF	01/06/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
08316-MTD-210601-1	08	Ardennes	08316	Neufmanil	E	01/06/2021	31/12/2021	DEF	01/06/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
11009-MTD-210603-1	11	Aude	11009	Alzonne	E	03/06/2021	31/12/2021	DEF	03/06/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
49345-MTD-210609-2	49	Maine-et-Loire	49345	Bellevigne-en-Layon	E	09/06/2021	31/12/2021	DEF	09/06/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
58166-MTD-210101-1	58	Nièvre	58166	Mhère	E	01/01/2021	31/12/2021	DEF	01/01/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

PROCES-VERBAL - SECHESSE 2022

Commission interministérielle du :

29/06/2023

Aléa :

MTD

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
01078-MTD-220101-1	01	Ain	01078	Challex	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01195-MTD-220601-1	01	Ain	01195	Jasseron	E	01/06/2022	30/09/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01229-MTD-220101-1	01	Ain	01229	Malafretaz	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01321-MTD-220101-1	01	Ain	01321	Revonnas	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01325-MTD-220701-1	01	Ain	01325	Rignieux-le-Franc	E	01/07/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01365-MTD-220601-1	01	Ain	01365	Saint-Jean-sur-Veyle	E	01/06/2022	31/08/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01385-MTD-220101-1	01	Ain	01385	Saint-Rémy	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
02126-MTD-220101-1	02	Aisne	02126	Brunehamel	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
02217-MTD-220101-1	02	Aisne	02217	Coucy-le-Château-Auffrique	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
02290-MTD-220101-1	02	Aisne	02290	Essômes-sur-Marne	E	01/01/2022	30/09/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
05176-MTD-220101-1	05	Hautes-Alpes	05176	Valsérres	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
07063-MTD-220601-1	07	Ardèche	07063	Cheminas	E	01/06/2022	30/09/2022	AJ			Une étude de sol complémentaire est demandée.	
07146-MTD-220101-1	07	Ardèche	07146	Lyas	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
07272-MTD-220101-1	07	Ardèche	07272	Saint-Maurice-d'Ardèche	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
08185-MTD-220101-1	08	Ardennes	08185	Fumay	E	01/01/2022	01/11/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
10060-MTD-220621-1	10	Aube	10060	Bréviandes	E	21/06/2022	23/09/2022	DEF	21/06/2022	23/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
10227-MTD-220501-1	10	Aube	10227	Marolles-sous-Lignières	E	01/05/2022	31/10/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
10301-MTD-220101-1	10	Aube	10301	Pouy-sur-Vannes	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
10312-MTD-220101-1	10	Aube	10312	Racines	E	01/01/2022	30/09/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
10333-MTD-220101-2	10	Aube	10333	Saint-André-les-Vergers	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
12084-MTD-220101-1	12	Aveyron	12084	Creissels	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
12157-MTD-220101-1	12	Aveyron	12157	Montrozier	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
12197-MTD-220101-1	12	Aveyron	12197	Réquista	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
12258-MTD-220101-1	12	Aveyron	12258	Salvetat-Peyralès (La)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
12272-MTD-220101-1	12	Aveyron	12272	Sonnac	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
12301-MTD-220101-1	12	Aveyron	12301	Villeneuve	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
13026-MTD-220401-1	13	Bouches-du-Rhône	13026	Châteauneuf-les-Martigues	E	01/04/2022	30/09/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
13095-MTD-220401-1	13	Bouches-du-Rhône	13095	Saint-Marc-Jaumegarde	E	01/04/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
15004-MTD-220101-1	15	Cantal	15004	Andelat	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
15140-MTD-220101-1	15	Cantal	15140	Naucelles	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18100-MTD-220101-1	18	Cher	18100	Genouilly	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18124-MTD-220101-1	18	Cher	18124	Lazenay	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18125-MTD-220101-2	18	Cher	18125	Léré	E	01/01/2022	28/12/2022	DEF	01/01/2022	28/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

